

L'importance du football en Europe

Le football est de loin le sport le plus populaire à travers le continent européen. Sur la saison 2019-2020, les matches de football ont attiré plus de 150 millions de spectateurs dans les stades. En Europe, c'est le Royaume-Uni qui est en tête des taux de fréquentation, avec plus de 32 millions de spectateurs sur cette période, bien que cette saison ait été impactée par la pandémie Covid-19. L'Allemagne, avec près de 20 millions de supporters sur la même saison, est le deuxième pays européen à attirer un grand nombre de spectateurs à ses matches.

Ces chiffres impressionnants prouvent l'importance du football dans le monde et surtout en Europe. Avec autant de personnes rassemblées dans les stades ou à leurs abords, les risques d'incidents existent. Le football, mais aussi le sport en général, doivent donc relever certains défis afin de prévenir et de combattre la violence associée au sport¹.

Incidents lors de matches de football

En Europe, chaque pays a sa propre définition d'un incident. C'est pourquoi il est difficile de collecter des informations comparables, car chaque pays a ses propres critères pour mesurer la gravité des incidents. La catégorisation européenne utilise une échelle à 3 niveaux pour mesurer la gravité des incidents : incidents très graves, graves et non graves. Pour la saison sportive 2019/2020, 1 % des incidents enregistrés par la police ont été évalués comme étant très graves, 11 % graves et 88 % non graves.

Parmi les incidents les plus fréquemment enregistrés figurent les actes de violence, les comportements menaçants, les troubles à l'ordre public, l'utilisation d'engins pyrotechniques, les comportements racistes et discriminatoires et les discours de haine. Le constat actuel est que ces incidents sont en légère augmentation, de 5,5 % par rapport à la saison sportive 2018/2019.

1. Cette fiche d'information est basée sur les chiffres contenus dans le rapport annuel/saisonnier 2019/2020 sur la violence, les troubles et autres activités interdites. Ce rapport résume les réponses de 38 États européens à un questionnaire en ligne. Il a été publié dans le cadre du projet conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe intitulé ProS4+.



Les matches de football attirent chaque année plus de 150 millions de spectateurs à travers l'Europe

En Europe, les incidents sont enregistrés dans 42 % des matches de football, soit une moyenne de 0,63 incident par match. On observe également un déplacement des incidents de l'intérieur vers l'extérieur des stades. Cela concerne les zones publiques officielles où les supporters se rassemblent ("fan zones"), les lieux de diffusion publique, les centres-villes et les points stratégiques de déplacement vers le stade, tels que les gares, les aéroports et les transports en commun. La pandémie de COVID-19 a encore exacerbé ces incidents, car la plupart des stades en Europe ont été fermés aux spectateurs par mesure de précaution pour éviter la propagation du virus.

La prévention et la coopération entre toutes les parties prenantes d'un événement sportif doivent être renforcées afin de répondre à cette augmentation des incidents. Ce sont deux notions clés de l'approche pluri-institutionnelle intégrée et peuvent avoir un impact sur les politiques de réduction des incidents. L'éducation et la communication avec les supporters sont également essentielles et nécessaires pour évoluer vers un échange d'informations et un dialogue plus efficaces entre les différentes parties prenantes d'un événement sportif.

Procédures d'exclusion existantes

Afin de punir les comportements antisociaux liés aux événements sportifs, les autorités prennent des mesures d'interdiction. Il existe trois types d'interdiction :

- ▶ interdictions judiciaires ;
- ▶ interdictions administratives ;
- ▶ interdictions des autorités sportives (droit privé).

■ Au cours de la période 2019/2020, 11 300 mesures d'interdiction (soit une augmentation de 3 % par rapport à la saison précédente) ont été appliquées à la suite d'incidents survenus dans des stades de football: 70 % à la suite d'une procédure judiciaire, 20 % dans le cadre d'une procédure administrative et 10 % imposées par les autorités du football.

■ Des interdictions de voyager peuvent également être imposées: sur les 11 300 décisions d'interdiction, plus de 600 concernaient des interdictions de voyager.

■ Il convient de noter que le football n'est pas le seul sport touché par ces incidents et que des mesures similaires sont également adoptées dans d'autres sports pour prévenir et combattre tous les types de comportements violents.

■ Les matches de football et les incidents qui peuvent survenir dans ce contexte font souvent l'objet d'une large couverture médiatique. Pourtant, d'autres sports peuvent attirer un grand nombre de spectateurs aux différentes compétitions (par exemple, le basket-ball, le handball, le volley-ball, le hockey sur glace et le rugby), avec des risques associés similaires. Ces défis doivent être pris en considération par toutes les parties prenantes du secteur sportif et devraient être abordés par le biais d'une approche pluri-institutionnelle intégrée.

” La plupart des pays européens appliquent des mesures d'interdiction, y compris des interdictions de voyager, le plus souvent de nature judiciaire

Quelques exemples de bonnes pratiques

■ Afin de réduire le risque d'incidents lors de manifestations sportives, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques de prévention et de lutte contre la violence dans et aux abords des stades, qui devraient être complétées par des dispositions juridiques ultérieures permettant de sanctionner ce type de comportement antisocial. Certains pays européens ont développé diverses mesures pour réduire les incidents, dont certaines se sont avérées efficaces. Ces bonnes pratiques sont diverses et variées. Elles comprennent:

- ▶ l'utilisation de personnel spécialisé dans l'application de la loi, en tant que spotters (policiers physionomistes) et agents de renseignement sur le football;
- ▶ la création et le travail des points nationaux d'information sur le football (PNIF), qui font office de centre national d'expertise en la matière;
- ▶ l'exclusion des auteurs de troubles de l'expérience footballistique, par le biais de mesures d'interdiction de stade;



Le déploiement d'un nombre adéquat de stadiers, bien formés, convenablement équipés et bien encadrés est essentiel pour la sécurité des matches de football

- ▶ la police fondée sur le renseignement;
- ▶ le déploiement basé sur le risque;
- ▶ l'intervention proportionnée;
- ▶ le dialogue efficace avec les supporters;
- ▶ la formation des fonctionnaires de police sur la communication avec les supporters;
- ▶ les politiques de dialogue pour améliorer les relations entre les organisateurs d'un événement sportif, la police, les services de sécurité privée et les supporters;
- ▶ l'introduction généralisée de politiques de tolérance zéro concernant l'utilisation de produits pyrotechniques;
- ▶ le développement d'une plus grande coopération entre les autorités du football, les autorités publiques et les organisations de supporters afin de promouvoir l'échange d'informations et de conseils; et/ou
- ▶ la mise en place de programmes d'éducation pour adultes pour les auteurs d'infractions ou d'incidents mineurs lors d'un événement sportif.

À retenir

L'augmentation des incidents liés au football montre qu'il est essentiel pour les pays européens de continuer à travailler sur des mesures et des politiques visant à réduire les risques liés à la violence lors des événements sportifs. Afin d'assurer la sécurité et la sûreté des événements sportifs, il existe de plus en plus d'outils permettant de promouvoir une atmosphère pacifique dans les stades.

Les manifestations sportives sont des moments privilégiés, où la convivialité entre spectateurs ne doit pas être compromise par des actes de violence ou des comportements discriminatoires.

” Les États devraient assurer un équilibre entre les politiques de prévention et les mesures répressives



” La Convention de Saint-Denis est le seul instrument juridique international contraignant en matière de sécurité, sûreté et services lors des manifestations sportives

La Convention de Saint-Denis

La Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives a été ouverte à la signature le 3 juillet 2016 à Saint-Denis (France), à l'occasion du championnat de l'UEFA EURO 2016. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017 après 3 ratifications – France, Monaco et Pologne – et compte aujourd'hui un grand nombre d'États parties.

Elle promeut une approche pluri-institutionnelle intégrée, qui recouvre trois piliers complémentaires et interdépendants : la sécurité, la sûreté et les services. Il s'agit du seul instrument juridique international contraignant établissant une coopération institutionnelle entre toutes les parties prenantes concernées afin de rendre les matches de football et autres événements sportifs plus sûrs, sécurisés et accueillants.

Liens utiles

1. **Convention de Saint-Denis**
<https://www.coe.int/fr/web/sport/safety-security-and-service-approach-convention>
2. **Recommandations T-S4**
 - i. Rec(2021)1 : Bonnes pratiques recommandées en matière de sécurité, de sûreté et de services
 - ii. Rec(2022)1 : Modèle de structure d'une stratégie nationale sur la sécurité, la sûreté et les services
 - iii. Rec(2022)2 : Modèle de cadre national législatif et réglementaire pour la sécurité, la sûreté et les services
<https://www.coe.int/fr/web/sport/t-s4-recommendations>
3. Pour apprendre davantage sur la Convention et la Recommandation Rec(2021)1, vous pouvez vous inscrire aux cours en ligne suivants :
 - i. MOOC sur les droits humains dans le sport (disponible en anglais, espagnol, russe et slovaque)
<http://help.elearning.ext.coe.int/course/index.php?categoryid=590>
 - ii. MOOC sur la sécurité, la sûreté et les services lors des événements sportifs (disponible en anglais, polonais et portugais)
<https://pjp-eu.coe.int/en/web/security-safety-sport/pros4-e-learning-enrolment-form>

